

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe CGT-FO

En septembre dernier, le Premier ministre a souhaité que le CESE éclaire le gouvernement sur les voies et moyens permettant de revitaliser le lien étroit qui doit unir la volonté d'engagement de la jeunesse dans la société avec la participation démocratique, en étudiant la nature et les raisons de ce renouvellement des formes de l'engagement de la jeunesse et, plus généralement, de sa place dans la vie démocratique de notre pays en faisant des propositions permettant le renforcement de la cohérence de nos politiques publiques en la matière.

Cette question de l'engagement des jeunes et de leur participation démocratique est tout autant essentielle qu'elle est paradoxale, comme le relève le Premier ministre : les jeunes ne se tiennent pas éloignés des grandes causes ni de la recherche du bien commun et leur volonté d'engagement ne se dément pas ; pour autant, leur faible participation aux élections politiques porte en elle le risque d'une véritable fracture démocratique et générationnelle.

Le constat minutieusement dressé par la commission rend bien compte de ce paradoxe et de cette difficulté de la jeunesse à se faire entendre, à être convenablement prise en compte par les politiques publiques et, au final, à se sentir concernée par ces moments essentiels de notre vie démocratique que représentent les élections politiques.

Le mal est profond, le sujet est complexe, l'enjeu fondamental. C'est ce que la partie « constat » de l'avis montre bien et c'est ce à quoi les préconisations formulées s'efforcent de répondre.

Nous soutenons nombre de préconisations de l'avis, notamment la première sur la réforme de l'éducation morale et civique, la troisième, sur le rôle d'assesseur, la quatrième, en faveur d'une semaine de la citoyenneté, la cinquième, recommandant des visites obligatoires d'institutions républicaines. Les préconisations 6 (reconnaissance de l'engagement dans les parcours des jeunes et 7 en faveur de la présence renforcée des organisations de la société civile sur le terrain, en bénéficiant de moyens en locaux pour cela sont également importantes, tout comme les préconisations 10 et 11 en faveur d'une meilleure intégration des jeunes dans la construction des politiques publiques les concernant, ainsi que les 13 et 14 relatives à une meilleure information et accessibilité au vote.

Néanmoins, notre adhésion bute fortement sur les préconisations 18, 19 et 21 et leurs prolongements dans la partie 3 : la question du vote blanc, celle du recours au scrutin proportionnel ou la limitation des mandats politiques sont des sujets qui, selon nous, dépassent la question de la participation et de l'engagement des jeunes. Au-delà, cette orientation prise, concernant la fonction politique et les Institutions politiques, sort, selon le groupe FO, de notre champ de compétence ou de légitimité en tant que Confédération syndicale FO. Elle n'entre pas dans le cadre des sujets sur lesquels on

estime pouvoir prendre position, en tant que Confédération syndicale FO, n'étant pas mandatés pour cela sur ces sujets, fussent-ils des questionnements fondamentaux.

C'est pourquoi, le groupe FO n'a pas pris part au vote.